

partie du corps des *Queen's Loyal Rangers* commandé par le colonel John Peters—Gershom s'attacha en même temps à l'expédition à la tête d'un certain nombre de recrues qu'il avait levées en vertu d'une commission qu'il avait de M. Montfort Brown, gouverneur des îles Bahama, bien qu'elle fût datée à Flushing, Long Island, le 26 octobre 1776.

Dans une feuille de situation Gershom French est décrit comme marchand, et dans une autre comme “jeune homme actif et bien renseigné.” Son nom figure souvent dans les affaires des loyalistes, et il était évidemment considéré comme honnête et capable. Cette opinion est confirmée par le résultat d'un procès en cour martiale à la suite d'accusations graves portées par le colonel Peters contre les deux French, procès dans lequel ils furent tous deux acquittés honorablement, et la plupart des accusations déclarées frivoles et quelques-unes malicieuses.

En novembre 1783, le général Haldimand écrivait à lord North qu'il attendait des instructions définies sous le rapport de l'aide qu'il devait donner aux loyalistes; et qu'en attendant il leur avait fourni des provisions et avait dû donner à plusieurs d'entre eux de l'argent et des vêtements. Afin de soustraire le gouvernement à ces dépenses, il s'était hâté de préparer pour eux un établissement à Cataraqui (Kingston) ou dans les environs, et avait reçu le rapport d'une exploration de la contrée s'étendant sur l'Ottawa à partir de Carillon et allant jusqu'à Cataraqui. Un de ces rapports (celui du lieutenant French) est à la note D; l'autre, par le lieutenant David Jones, et qui n'est pas long, est cité ci-dessous. Comme on le verra le lieutenant Jones s'est rendu à Grenville par le township de Chatham, et a remonté par les endroits où devaient plus tard s'élever maints villages sur la rive nord de l'Ottawa jusqu'à la Gatineau, et de là jusqu'à la Chaudière. En revenant par la rive sud, il a parcouru l'emplacement de la ville d'Ottawa jusqu'à la rivière Rideau et est revenu jusqu'aux rapides, mais le compte rendu de cette partie de son voyage est trop vague pour qu'on puisse retracer la route qu'il a suivie. Son rapport est intitulé: “Description de la contrée le long de la rivière en amont de Carryo.”

A une demi-lieue en amont de Carryo (Carillon) la terre est bonne mais un peu rocheuse. Le bois se compose d'érable et de bouleau. En remontant les rapides nous rencontrons trois portages. En plusieurs endroits la terre est excellente jusqu'à ce qu'on arrive à la tête des rapides. Là les montagnes s'approchent de la rivière et la longent jusqu'à la rivière Rouge, à environ quatre milles des rapides sur la rive nord de la Grand-Rivière. Au-dessus de la rivière Rouge les montagnes continuent à suivre la rive jusqu'à une demi-lieue environ. Vient ensuite un *brulé* d'environ deux lieues de longueur et une demi-lieue de largeur. Au delà sont des montagnes arides. Le sol du *brulé* est d'argile excepté près de la rivière, où il est de sable. Pas de gros arbres mais de petites épinettes blanches et de petits peupliers. A environ une lieue de là se jette la rivière aux Saumons. A partir de cet endroit les rives sont basses et la terre se couvre d'eau en temps de crues. En arrière la terre est inégale, et ci et là sont des marais de cèdre qui vont jusqu'aux montagnes, lesquelles ne sont pas à grandes distances des terrains inondés. Sur les terres d'en arrière le bois se compose de pin, d'épinette blanche et de cèdre. Il en est ainsi sur une distance d'environ sept lieues. Ici la terre est inondée et pleine de grandes baies et de marais qui continuent presque jusqu'à la Petite-Nation, d'où nous nous sommes avancés sur une distance d'environ quatre lieues presque chez madame Parran, mais nous avons trouvé la terre très basse et se couvrant d'eau à l'époque des crues. Il y a ici de grandes baies qui s'avancent à de grandes distances dans les terres. En arrière la terre est très rude et impropre à la culture. De là nous nous rendons jusqu'à une petite rivière à environ sept lieues. La terre est comme avant. Plusieurs baies; la